

Communiqué de presse

Un système de prévoyance-temps comme tournant de la politique sociale

Le PBD présente son projet intergénérationnel

En proposant une prestation générale en combinaison avec un système de prévoyance-temps, le Parti Bourgeois-Démocratique (PBD) répond à un des plus importants défis démographique et pose des jalons de politique sociale pour les générations futures.

La Suisse peut se réjouir de figurer dans le peloton de tête en termes d'espérance de vie. De plus en plus de personnes bénéficient d'une bonne santé, même à un âge avancé, restent actives et souhaiteraient maintenir leurs besoins individuels d'habitation et de mobilité aussi longtemps que possible. Ainsi font partie des défis démographiques à venir, non seulement la question du financement de la prévoyance vieillesse, des coûts de la santé, des soins et d'assistance, mais également la question comment et par qui garantir les divers besoins d'assistance de la génération la plus ancienne.

[Le PBD propose une solution](#) qui intègre différentes générations durant leurs différents cycles de vie. Un système de prévoyance-temps en constitue la base. Il fait bénéficier les prestataires de service de crédits de temps qu'ils pourront échanger plus tard pour leurs propres besoins d'assistance. La possibilité d'une prestation générale permettant de soutenir les personnes plus âgées dans leurs besoins quotidiens d'assistance est ainsi créée aussi bien pour la jeune génération que pour les personnes en phase post-professionnelle. Le système de prévoyance-temps crée des incitations pour des engagements limités dans le temps ou réguliers en faveur de la communauté. Parallèlement, les bénéficiaires des prestations se voient offrir un maintien aussi long que possible des besoins individuels de logement et de mobilité. Des réseaux sociaux et des rencontres extrêmement précieuses se créent au niveau social. Une hausse massive des coûts d'assistance peut ainsi être empêchée dans le système général.

Le PBD veut lancer ce projet intergénérationnel lors de la législature 2015-2019. Il va faire avancer les travaux après les élections du 18 octobre 2015 et, en premier lieu dans le cadre des activités parlementaires, chercher des moyens et des voies, mais surtout et aussi, des alliances pour les réaliser. Le recours à l'initiative populaire est également examiné. Ce projet intergénérationnel nécessite d'une part une base constitutionnelle et d'autre part une législation d'application. Précisément le niveau de la Constitution fédérale et des votations populaires ainsi visées confère au projet intergénérationnel la signification nécessaire, la durabilité et la longévité. Les questions essentielles doivent trouver leurs réponses dans la législation.

Par ce projet intergénérationnel, le PBD veut réaliser en Suisse une réforme innovatrice, porteuse d'avenir et durable. Dans le cadre de la campagne électorale 2015, il occupe déjà des thèmes stratégiquement significatifs (Bilatérales, tournant énergétique, efficacité féminine) sur lesquels il peut faire montre d'un bilan et pour lesquels il veut s'engager à l'avenir aussi.

Parti du centre orienté solution, le PBD veut continuer à se consacrer en priorité au développement continu du modèle helvétique et ainsi à façonner l'avenir. Avenir qu'il veut façonner depuis le centre avec volonté d'innovation, clairvoyance, et courage.

Renseignements:

CN Martin Landolt, 079 620 08 51

CN Rosmarie Quadranti, 078 615 23 14

CE Werner Luginbühl, 079 481 07 69

4 septembre 2015